



DOMINIQUE ROUILLARD

architectures
contemporaines
et monuments
historiques

Guide des réalisations en France depuis 1980

EDITIONS

LE MONITEUR

Faire (super)signe

Avec des interventions contemporaines, clairement distinguées de l'existant, le temps « repart ». À Rivoli, l'ajout d'un « balcon panoramique » de verre et plexiglas, suspendu à la paroi de briques et s'en détachant distinctement, transforme la bulle *Oasis* d'Haus-Rucker-Co en un supersigne de la réutilisation, qui manifeste à lui seul le réemploi par une activité éminemment touristique : regarder. Les pièces nouvelles sont posées ou incrustées dans les parties anciennes, quelles que soient leurs périodes, signifiant que toutes se valent et sont traitées avec le même égard. L'article 9 de la Charte de Venise connaît une nouvelle ère : c'est dorénavant la rupture qui en elle-même signe l'intervention, voire conduit le projet de réhabilitation dans son ensemble. Le « contraste » signale la contemporanéité, retrouvant le fonctionnement de l'esthétique brutaliste des années 1950 – ce que produit de nouveau l'ouverture de verre pratiquée dans la forteresse de Vauban à Nîmes, reconvertie en université (Andrea Bruno, 1991-1992). Dans le musée ethnographique de Corte en Corse (Andrea Bruno, 1991), le verre prend exactement la place du remplissage du mur, dans une opposition dramatique avec le chaînage de pierres « porteur » encadrant la fenêtre⁷¹. La confrontation des époques était, déjà dans les années 1950, l'attitude naturelle de Carlo Scarpa, ce qui ne l'empêchait pas de rechercher « l'harmonie »⁷², en recourant notamment à de multiples contrastes de luminosité, de porosité ou de nature de matériaux ; elle trouve dans ces interventions contemporaines une mise en scène moins savante, de lecture plus immédiate.

Tous les aménagements « en rupture » avec l'esthétique existante pourront trouver leur légitimité dans la Charte de Venise relue par l'expressionnisme formel de l'intervention. « Faire signe » avec des matériaux nouveaux pour indiquer la réutilisation du bâtiment sera l'expression verbale et architecturale la plus répandue ; ainsi, l'Agence Canal pour la reconversion de la chocolaterie à Blois en École nationale du paysage (2000) : « L'intervention a introduit de nouvelles échelles différenciant les façades et de nouveaux matériaux, signes de la réutilisation du bâtiment⁷³ » ; ou encore, pour l'agrandissement de la

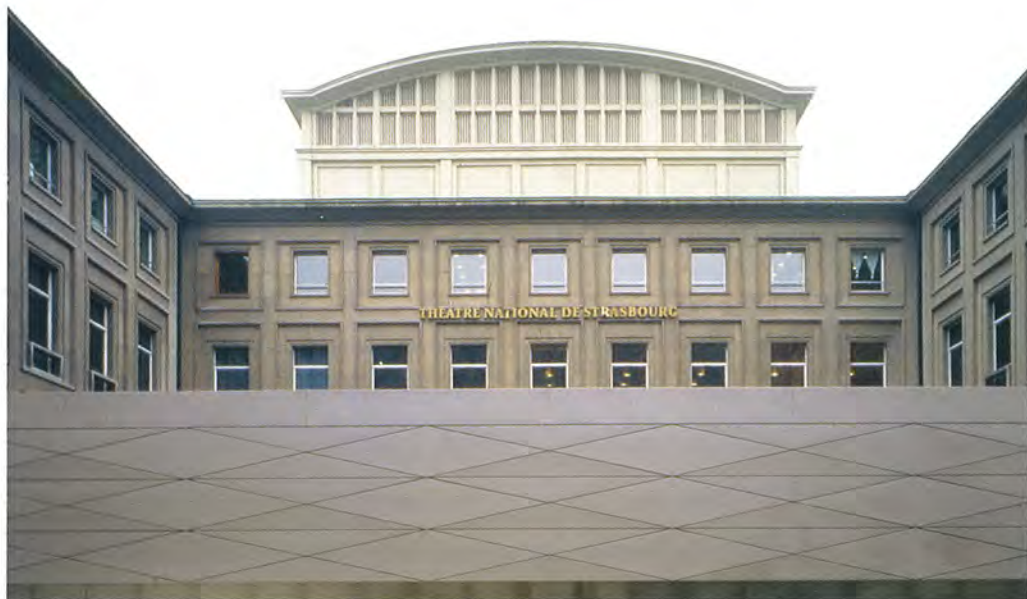


Forteresse de Corte (1420, classé MH), reconvertie en musée ethnographique, aujourd'hui musée de la Corse (Andrea Bruno, 1991). Opposition entre le remplissage de verre et le chaînage de pierre de la baie.

moderne sur n'importe quel élément ancien, pour la simple raison qu'autrefois on a fait la même chose, et qu'il n'y a pas à pratiquer de mimétisme stylistique, quel qu'il soit, si ce n'est dans l'utilisation des

matériaux, qui doivent être en harmonie » (Carlo Scarpa cité par Gianni Pirone, « Une interview inutile », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 19, 2^e trimestre 1986, p. 90).

⁷³ Patrick Rubin (Canal), argumentaire du projet, février 2002.



Théâtre national de Strasbourg (ancien palais de la Diète d'Alsace-Lorraine, 1872-1953, classé MH), agrandissement du théâtre par une salle semi-enterrée (Agence Canal, 1996).

salle de spectacle du théâtre national de Strasbourg en partie enfouie dans la cour centrale, avec, en quasi-signalétique, « le losange récurrent du décor » (1996). À la différenciation des matériaux et des échelles, et au détachement des structures, s'ajoutera l'angulation de la nouvelle trame par rapport à l'ancienne : le réseau des passerelles au-dessus de la trame orthogonale des vestiges de Bliesbruck (Frédéric Jung et Gilbert Long, 1990-1994) marque un décalage de 4 degrés. Il était de 3,5 degrés dans le musée des Arts décoratifs de Francfort (Richard

Meier, 1979-1984) dont le positionnement était déterminé par celui de la maison bourgeoise existante. Meier inventait cette légère distorsion – entre la trame des nouveaux pavillons et l'axe du fleuve que respectait l'ancienne villa –, figuration artificielle d'un désordre propre aux ajouts et sédimentations de l'histoire, qui aura une grande fortune dans le projet contemporain.

L'intervention au château de Rivoli a affirmé une position démonstrative. Venant d'Italie, elle apparaissait auréolée par l'autorité et la vigilance des architectes chargés de la protection de son patrimoine historique. Elle reste encore aujourd'hui une référence⁷⁴.

74 Par exemple au colloque « Architecture et arts contemporains », Montpellier, 2000. Voir *La Pierre d'angle*, n° 29, juillet-août 2001. La difficulté demeure néanmoins dans les ajouts,

l'approche directe montre ses limites : à Rivoli, la nouvelle galerie est heureusement placée à l'arrière de la Manica lunga, mais les locaux de la nouvelle université de Nîmes sont bien

installés à l'intérieur des fortifications, et ici les détails sont cruels.

Faire (super)signe

Avec des interventions contemporaines, clairement distinguées de l'existant, le temps « repart ». À Rivoli, l'ajout d'un « balcon panoramique » de verre et plexiglas, suspendu à la paroi de briques et s'en détachant distinctement, transforme la bulle *Oasis* d'Haus-Rucker-Co en un supersigne de la réutilisation, qui manifeste à lui seul le réemploi par une activité éminemment touristique : regarder. Les pièces nouvelles sont posées ou incrustées dans les parties anciennes, quelles que soient leurs périodes, signifiant que toutes se valent et sont traitées avec le même égard. L'article 9 de la Charte de Venise connaît une nouvelle ère : c'est dorénavant la rupture qui en elle-même signe l'intervention, voire conduit le projet de réhabilitation dans son ensemble. Le « contraste » signale la contemporanéité, retrouvant le fonctionnement de l'esthétique brutaliste des années 1950 – ce que produit de nouveau l'ouverture de verre pratiquée dans la forteresse de Vauban à Nîmes, reconverte en université (Andrea Bruno, 1991-1992). Dans le musée ethnographique de Corte en Corse (Andrea Bruno, 1991), le verre prend exactement la place du remplissage du mur, dans une opposition dramatique avec le chaînage de pierres « porteur » encadrant la fenêtre⁷¹. La confrontation des époques était, déjà dans les années 1950, l'attitude naturelle de Carlo Scarpa, ce qui ne l'empêchait pas de rechercher « l'harmonie »⁷², en recourant notamment à de multiples contrastes de luminosité, de porosité ou de nature de matériaux ; elle trouve dans ces interventions contemporaines une mise en scène moins savante, de lecture plus immédiate.

Tous les aménagements « en rupture » avec l'esthétique existante pourront trouver leur légitimité dans la Charte de Venise relue par l'expressionnisme formel de l'intervention. « Faire signe » avec des matériaux nouveaux pour indiquer la réutilisation du bâtiment sera l'expression verbale et architecturale la plus répandue ; ainsi, l'Agence Canal pour la reconversion de la chocolaterie à Blois en École nationale du paysage (2000) : « L'intervention a introduit de nouvelles échelles différenciant les façades et de nouveaux matériaux, signes de la réutilisation du bâtiment⁷³ » ; ou encore, pour l'agrandissement de la



Forteresse de Corte (1420, classé MH), reconverte en musée ethnographique, aujourd'hui musée de la Corse (Andrea Bruno, 1991). Opposition entre le remplissage de verre et le chaînage de pierre de la baie.

moderne sur n'importe quel élément ancien, pour la simple raison qu'autrefois on a fait la même chose, et qu'il n'y a pas à pratiquer de mimétisme stylistique, quel qu'il soit, si ce n'est dans l'utilisation des

matériaux, qui doivent être en harmonie » (Carlo Scarpa cité par Gianni Pirone, « Une interview inutile », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 19, 2^e trimestre 1986, p. 90).

⁷³ Patrick Rubin (Canal), argumentaire du projet, février 2002.

**École nationale supérieure
de la nature et du paysage.**



Intervention : Cet atelier de fabrication de l'ancienne chocolaterie Poulain, à la silhouette massive de briques et de béton, est en forme de peigne à trois redents. L'ordre monumental de la façade sur trois niveaux est composé de pilastres couronnés par une large corniche. La reconversion de cet édifice industriel en équipement public a impliqué tout à la fois la mise aux normes techniques et l'exploitation des volumes de 4,50 m de hauteur sous plafond, nécessaires au nouveau programme. L'enjeu fut donc de conserver et de préserver l'architecture existante en changeant l'usage de l'édifice. La structure intérieure en béton armé, composée de poteaux et « dalles-champignons », est mise en valeur par le hall d'exposition. Les ateliers de projets et les salles de cours occupent les grands volumes, tandis que les locaux techniques sont repoussés vers le cœur du bâtiment.

Maître d'ouvrage : SEMADEB.

Maître d'œuvre : Agence Canal, architectes ; Patrick Ponsot, ACMH.

Calendrier : 2000 (clos couvert).

Surface : 4 500 m².

**Château de Blois ;
casernes ; salle de congrès.**

Haut Moyen Âge, XIII^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e
et XIX^e siècles ; François Mansart (1634-1637) ;
Félix Duban, Anatole de Baudot,
Jules Grenouillot, Jules de La Morandière
(restaurations 1866-1900) ; classé MH,
listes de 1840, 1886, 1906 (site).
Mérimée : IA00141119.

Chambord

Château de Chambord.

XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles ; Léonard de Vinci, Dominique de Cortone, architectes ; Victor Desbois, Michel Ranjard, Jules Hardouin-Mansart, maîtres d'œuvre ; classe MH, 1840. Mérimée : IA000012822.



Intervention : Elle porte essentiellement sur la restructuration de l'aile royale (aile Nord) et la création d'aménagements destinés à accueillir les visiteurs.

Maitre d'ouvrage : ministère de la Culture.

Maitre d'œuvre : Agence Canal, architectes ; Patrick Ponsot, ACMH.

Calendrier : 2002.

**Bureaux du ministère de la
Culture et de la Communication ;
accueil des bureaux du ministère.**



Intervention : Pour l'aménagement du nouvel accueil, une approche scénographique est adoptée : des écrans de télévision sont tenus prisonniers dans un pan de mur de stuc bordé d'acier et décollé sur une fresque polychrome de Mino, marouflée sur les parois d'origine. Le sol, tapissé de pierre avec un calepinage en liais de Saint-Maximin, reprend les dessins du dallage des galeries du Palais-Royal.

Maître d'ouvrage : ministère de la Culture.

Maître d'œuvre : Agence Canal, architectes.

Calendrier : 1988.

Petit salon d'attente du ministre.



Intervention : Le petit salon d'attente privé du ministre a été réaménagé en vue de déjeuners officiels. Cette nouvelle destination a conduit à redéfinir le lieu, jugé trop neutre à l'origine, par une recherche sur les matériaux, la lumière, les reliefs et les couleurs. Cet espace traversant, qui prend jour en ses deux extrémités – à l'est sur une perspective axée sur la bourse du commerce et à l'ouest sur les jardins du Palais-Royal –, a orienté une conception qui prend en compte et accentue l'aspect longiligne de la pièce (2,70 m sur 13 m). Le staff effilé, l'aileron fuyant ainsi que les lisses de glaces et les lames de parquet convergentes participent d'un dispositif visuel qui engendre une fausse perspective. En collaboration avec les ateliers du Mobilier national, un mobilier spécifique a été défini : une banquette légèrement courbée et trois chauffeuses placées dans la longueur de la pièce participent de l'illusion d'optique qui guide le projet.

Maître d'ouvrage : ministère de la Culture, direction de l'Architecture et du Patrimoine, Mobilier national.

Maître d'œuvre : Agence Canal, architectes.

Calendrier : 1984.

Surface : 35 m².

Bibliographie : *Architecture d'aujourd'hui*, n° 240, sept. 1985 ; *Créer dans le créé*, 1986.

Paris IV^e

Place des Vosges, appartement privé.

1604, XIX^e siècle ; classé MH (square public de la place des Vosges), 26 oct. 1954 ; site inscrit MH, 6 août 1975. Mérimée : PA00086476.



Intervention : Face à cet appartement dont l'ordonnancement original a été troublé au cours des siècles jusqu'à devenir illisible, la démarche a d'abord été de libérer le volume de toute entrave provenant d'un passé incertain : ce qui reste des plafonds est cassé, les cloisons en toc sont supprimées pour découvrir une grande pièce susceptible d'être le salon d'origine, donnant sur la place des Vosges à travers trois hautes ouvertures. Le projet prend en compte l'aspect contemporain des nouveaux usages domestiques (l'esthétique des lofts américains pour l'appartement des parents et deux appartements quasi privés pour leurs filles, déjà adultes mais encore présentes), tout en tirant profit du grand volume d'époque. L'espace est divisé dans la largeur en deux zones qui séparent les espaces servis des espaces devant. Au-dessus de ces derniers, une mezzanine en longueur permet de profiter de la hauteur du volume d'origine. Pour répondre à la recherche d'intimité des usagers, le volume est également divisé dans sa longueur en trois parties nettement isolées qui profitent chacune de la mezzanine : la grande pièce, à la fois séjour et salle à manger, et la chambre des parents créent une première zone qui est séparée des appartements des jeunes filles accessibles indépendamment par l'escalier de service de l'immeuble. Une coursive en mezzanine traverse pourtant ces trois zones isolées en laissant le regard s'orienter vers l'intimité des chambres à coucher.

Maître d'ouvrage : commande privée

Maître d'œuvre : Agence Canal, architectes.

Calendrier : 1985.

Surface : 150 m²

Bibliographie : *Architecture Intérieur Créé*, n° 205, juin 1985 ; *Créer dans le créé*, 1986.

Paris XVIII^e

Piscine des Amiraux.

1922 (immeuble), 1930 (piscine) ;
Henri Sauvage, architecte ; classé MH,
22 mars 1991. Mérimée : PA00086742.
13, rue des Amiraux ; 4-6, rue Hermann-
Lachapelle.



Intervention : Le bâtiment des Amiraux est conforme au plan des habitations à bon marché des années 1920, qui inscrit en son centre un volume vide réservé à un équipement collectif, ici occupé par la piscine. Cet exemple de l'architecture hygiéniste est novateur par sa composition en terrasses pyramidant sur sept étages pour permettre une juste répartition de la lumière dans les habitations périphériques. La rénovation de ce volume central est guidée par un jeu sur les références à l'œuvre de Sauvage, dans une interprétation allant au-delà de la simple reconstitution. Ainsi, la verrière d'origine, détruite une quinzaine d'années auparavant, est reconstruite en s'inspirant du travail de serrurerie et du graphisme original. Les revêtements « caromètre » d'origine de la façade extérieure sont reproduits sur les plages de la piscine. Dans le même souci de référence générale à l'œuvre, les linéaires de lumière insérés dans les embrasements des banquettes rappellent le langage utilisé par Sauvage pour le traitement des balcons de la façade de l'immeuble de la rue Vavin. Même le lettrage utilisé pour les cartouches de ses plans se retrouve dans les inscriptions en mosaïque à l'intérieur de la piscine.

Maître d'ouvrage : Ville de Paris, direction de l'Architecture.

Maître d'œuvre : Agence Canal, Daniel et Patrick Rubin, architectes.

Calendrier : 1982.

Superficie : 1 200 m².

Bibliographie : *Architecture Intérieur Créé*, n° 189, mai 1982.

Fontenay-aux-Roses

Château de Fontenay-aux-Roses ; collège Sainte-Barbe-des-Champs ; petit séminaire ; école du Parc ; médiathèque, bibliothèque.

1^{re} moitié XVIII^e siècle et 3^e quart XIX^e siècle ; inscrit MH, 17 déc. 1943. Mérimée : PA00088107.



Intervention : Plutôt que de construire la médiathèque sur un terrain isolé, la municipalité ouvre un concours pour une implantation aux abords du château Sainte-Barbe. La médiathèque viendra occuper également l'aile gauche du château. Une architecture légère, en métal, verre et bois, dégage le pignon ancien, face à la Coulée verte ouverte aux cyclistes et promeneurs. Elle offre un pavillon d'entrée qui vient marquer l'articulation entre les deux édifices. Le rez-de-chaussée et le premier étage de l'extension créent un effet de vitrine pour le monument, tandis que le revêtement en zinc des troisième et quatrième niveaux évoque la toiture d'ardoise du château. Les salons Sainte-Barbe ont été rénovés pour accueillir expositions, conférences et spectacles.

Maître d'ouvrage : Ville de Fontenay-aux-Roses, DRAC, CAUE 92.

Maître d'œuvre : Agence Canal, architectes.

Calendrier : concours, 1998 ; 2001.

Bibliographie : *D'architecture*, n° 96, oct.

1999.